

le mag'

Le magazine de votre agglomération

11

Printemps 2022



Barbentane - Cabannes - Châteaurenard - Eyragues - Graveson - Maillane - Mollégès - Noves - Orgon - Plan d'Orgon - Rognonas - Saint-Andiol - Verquières



Grand Angle

Que fait Terre de Provence ?



Economie

IPA : les effets concrets d'un partenariat de longue date



En action

Terre de Provence poursuit la rénovation des zones d'activités

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Quel domaine ?

- Accompagnement des entreprises
- Aménagement et entretien des zones d'activités,
- Soutien à l'emploi et aux commerces,

Jean TREPRAN, jeune créateur d'entreprise est heureux d'ouvrir son restaurant gastronomique. «Les agents de la MDE ont su m'orienter dans ma démarche de création d'entreprise. Grâce au soutien financier apporté par Terre de Provence à Initiative Pays d'Arles, j'ai bénéficié d'un accompagnement personnalisé, j'ai pu poser mes questions à des experts (comptable, avocat...) et obtenir un prêt d'honneur. Ce prêt m'a ouvert les portes des banques ! »



MOBILITE

Quel domaine ?

- Lignes de transport régulier, navettes intercommunales
- Lignes de transports scolaires,



Louise a reçu sa carte de bus délivrée par le service transport de Terre de Provence. Les parents de Louise la déposent à l'arrêt de bus qui dessert son collège. « C'est super ! avec mon smartphone, je scanne le QR CODE de ma ligne de bus et je peux suivre son trajet en direct .»

TOURISME

Quel domaine ? • Promotion touristique et actions touristiques • Accueil touristique (Office de Tourisme Intercommunal).



La famille LEGUIDON découvre le territoire en parcourant les boucles cyclo-tourisme créées par Terre de Provence. « Avant notre virée nous nous sommes procurés le guide cyclo-tourisme à l'Office de Tourisme Intercommunal à Châteaurenard. Nous avons déniché quelques bonnes adresses de restaurants et producteurs locaux sur le site de l'OTI «www.myterredeprovence.fr» !

Grand Angle : Que fait

PLUVIAL - GEMAPI - EAU et ASSAINISSEMENT

Quel domaine ?

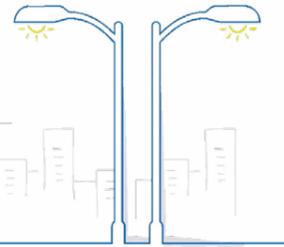
- Gestion des eaux pluviales urbaines,
- Prévention des inondations, (restructuration des digues de la Durance),
- Entretien des cours d'eau.
- Distribution d'eau potable
- Assainissement collectif et non collectif.



ENVIRONNEMENT

Quel domaine ?

- Conseil en énergie aux communes,
- Actions de Développement Durable,
- Plan Climat Air Energie,



Avec les conseillers en énergie partagé (CEP), Terre de Provence accompagne les communes pour la rénovation énergétique de leurs bâtiments, ainsi que les habitants dans la mise en œuvre d'actions spécifiques concourant au développement durable. Dans le cadre de la modernisation de l'éclairage public des zones d'activités, les lampes au mercure ou à sodium sont remplacées par des LED dernière génération. Cette action va s'étendre à l'ensemble des zones d'activités et permettre de réaliser des économies sur les consommations et l'entretien.

Terre de Provence ?

HABITAT

Quel domaine ?

- Programme Local de l'Habitat et octroi de garantie d'emprunt aux bailleurs sociaux
- Accompagnement des propriétaires pour la rénovation des logements.



Grâce au dispositif «Habiter mieux en Terre de Provence» Ginette et Antoine vont recevoir les conseils de l'opérateur missionné par Terre de Provence et une aide financière afin de pouvoir faire installer un monte-escalier.

DECHETS

Quel domaine ?

- Collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés,
- Gestion des déchetteries intercommunales,



Monsieur Poucevert s'est rendu au siège de Terre de Provence afin de se procurer un composteur de jardin en bois. Une fois le composteur installé, il a reçu les conseils personnalisés des ambassadeurs du Tri. Suite à la taille de la haie de son jardin, monsieur Poucevert s'est rendu à la déchetterie afin de déposer ses déchets verts.



ACTION SOCIALE / POLITIQUE DE LA VILLE

Quel domaine ?

- Soutien aux Quartiers Prioritaires de Terre de Provence,
- Contrat Intercommunal de Sécurité et Prévention de la Délinquance et Contrat de ville,
- Soutien aux structures d'accompagnement de la jeunesse.

Madame Toile souhaite inscrire ses enfants aux transports scolaires via le site internet de Terre de Provence. Ne maîtrisant pas les outils numériques, elle rencontre un des 3 conseillers numériques lors d'une permanence dans sa commune afin qu'il l'accompagne dans ses démarches.



AMENAGEMENT RURAL

Quel domaine ?

- Dispositif de lutte contre les friches,
- Restructuration parcellaire et accompagnement aux agriculteurs,

Monsieur Honey souhaite reprendre une miellerie sur le territoire intercommunal. Dans le cadre des permanences agricoles, il se rend à la Maison de l'Entrepreneur afin de rencontrer un technicien pour l'orienter vers les aides des différents financeurs.



12 Vice-Présidents



FINANCES
Jean-Marc MARTIN-TEISSERE
1^{er} vice-président



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
Pierre-Hubert MARTIN
2^{ème} vice-président



TOURISME
Michel PECOUT
3^{ème} Vice-président



PLUVIAL ET AMÉNAGEMENT RURAL
Max GILLES
4^{ème} Vice-président



HABITAT
Georges JULLIEN
5^{ème} Vice-Président



ACTION SOCIALE POLITIQUE DE LA VILLE
Jocelyne VALLET
6^{ème} Vice-Présidente



GEMAPI
Yves PICARDA
7^{ème} Vice-Président



ENVIRONNEMENT
Jean-Christophe DAUDET
8^{ème} Vice-Président



COMMUNICATION
Josiane HAAS FALANGA
9^{ème} Vice-Présidente



EAU-ASSAINISSEMENT
Daniel ROBERT
10^{ème} Vice-Président



DÉCHETS
Eric LECOFFRE
11^{ème} Vice-Président



MOBILITÉ
Serge PORTAL
12^{ème} Vice-Président

Corinne CHABAUD

Présidente de Terre de Provence Agglomération
Maire de Mollégès
Conseillère départementale des Bouches-du-Rhône



En décembre dernier, la communauté a «fêté» son 25ème anniversaire ; c'est en effet le 24 décembre 1996 que la communauté de communes Rhône Alpilles Durance se constituait autour de ses cinq communes fondatrices.

Depuis, le périmètre de la communauté s'est élargi, pour compter aujourd'hui 13 communes. Son champ d'intervention a lui aussi fortement évolué, et concerne désormais de nombreux aspects de la vie quotidienne de nos habitants.

Pourtant, un fait demeure : le rôle de Terre de Provence reste, au-delà de la gestion des déchets, encore peu connu. Un constat qui s'applique certes à de nombreuses intercommunalités mais qui sonne comme un défi à relever.

C'est toute l'ambition de ce magazine, mieux faire connaître l'action de Terre de Provence, en essayant tout d'abord de répondre à cette question concrète, que beaucoup d'entre vous nous posent régulièrement, à nous tous élus communautaires : que fait l'agglo pour moi ?

Vous retrouverez ainsi en début de ce magazine, sous forme d'infographie, l'ensemble des compétences de la communauté avec des exemples de services mis en œuvre, avec une volonté partagée par les treize communes de privilégier la proximité et la réponse aux besoins quotidiens des habitants.

C'est dans cet esprit qu'ont été déployées depuis le début de l'année, dans chaque commune, des permanences de conseillers numériques pour vous accompagner dans vos démarches sur internet et l'apprentissage de l'outil informatique, tant celui-ci est désormais devenu indispensable dans notre quotidien.

Et parce que les conditions de logement sont un élément essentiel de la qualité de vie, Terre de Provence s'engage aux côtés des communes et de ses autres partenaires, Etat, Région, Département, dans un Programme d'Intérêt Général ambitieux pour la rénovation de 400 logements sur trois ans.

Rénovation de nos zones d'activité et des voiries communautaires, soutien aux commerces avec le lancement de la démarche Esprit Client, schéma de mobilité douce, autant d'autres actions que vous découvrirez au fil de ces pages, de même que les projets de nos treize communes.

Car c'est aussi en partageant nos expériences communales respectives que ce territoire de Terre de Provence se construit ; telle est aussi la force et l'intérêt d'une intercommunalité de permettre cette synergie des idées.

Après deux années difficiles liées au COVID, et un début d'année 2022 marqué par la guerre en Ukraine et ses répercussions économiques encore difficiles à mesurer, nous aurons besoin de cette synergie pour faire face aux nombreux défis qui nous attendent !



En France, le numérique se développe à grande vitesse. Mais il existe souvent une fracture entre l'expansion des nouvelles technologies et leur emploi par les usagers.

Fort de ce constat, les élus de Terre de Provence Agglomération se sont saisis de l'opération soutenue par l'Etat dans le cadre du dispositif Conseiller Numérique France Services, déployant un réseau de 4 000 médiateurs sur le territoire national.

L'accessibilité numérique

Suite à la mise en place de ce dispositif, Terre de Provence a recruté 3 conseillers numériques pour répondre aux besoins exprimés par les habitants du territoire. Leur champ d'action est vaste et concerne l'ensemble des outils du numérique courant : smartphones, tablettes, ordinateurs, etc.

L'humain avant tout

Le but est de permettre une réponse personnalisée et individualisée grâce à l'écoute et une relation de confiance avec un conseiller attiré à chaque commune. Avec des permanences dans chaque commune, ils seront au plus près de vous et de vos besoins pour favoriser votre compréhension des enjeux du numérique.

Le chemin vers l'autonomie

Avec des ateliers, des animations adaptées et ludiques ou des rendez-vous, vos conseillers auront en charge votre accompagnement et le développement de vos compétences numériques.

CALENDRIER - DES - PERMANENCES

BARBENTANE - CCAS

Lundi > 9h - 12h
Mardi > 13h30 - 17h
Jeudi > 13h30 - 17h

CABANNES - Médiathèque

Mercredi > 13h30 - 17h30
Jeudi > 8h30 - 12h30

CHATEAURENARD

Médiathèque ou salle Louis Daudet
Mardi > 9h - 12h / 14h - 18h
Mercredi > 14h - 18h
Jeudi > 9h - 12h

EYRAGUES - Mairie

Vendredi > 8h30 - 12h

GRAVESON - Espace jeunes

Mardi > 8h30 - 12h
Mercredi > 9h30 - 11h30
Jeudi > 9h30 - 11h30

MAILLANE - Bibliothèque

Vendredi > 15h - 18h

MOLLEGES - Mairie

Lundi > 8h - 12h

NOVES - Foyer des jeunes

Mardi > 8h30 - 12h / 13h30 - 18h
Vendredi > 9h - 12h30

ORGON - Médiathèque

Vendredi > 8h30 - 12 / 13h30 - 18h

PLAN D'ORGON - Centre Paul Farraud

Mercredi > 8h30 - 12h30

ROGNONAS

Espace informatique et cyber club
Lundi > 9h - 12h

SAINT-ANDIOL - Mairie

Mercredi > 8h30 - 12h30

VERQUIERES - Médiathèque

Jeudi > 14h - 18h

Amine MOQTAD - 06 22 54 42 72

Orianna LARDANCHET - 07 77 84 92 33

Gaël ESTARLICH - 07 77 91 72 10

INFO : conseilnumerique@terredeprovence-agglo.com - 04 32 61 96 30

Observatoire du commerce, Terre de Provence et ses partenaires mobilisés

Dans le cadre de sa politique en faveur du développement économique, en février 2021, Terre de Provence lançait officiellement l'observatoire du commerce.

Composé des chambres consulaires, des services de l'Etat, des associations de commerçants, des élus et représentants de la société civile, son objectif est d'associer l'ensemble des partenaires pour une réflexion commune sur les actions à mettre en place.

Le travail mené sur cette première année d'existence a permis de lancer les actions suivantes :



↳ L'annuaire des commerces

Il s'agit d'un annuaire gratuit et local, disponible depuis le site internet de Terre de Provence Agglomération.

A ce jour, 507 établissements sont référencés. Cet outil permet d'améliorer la visibilité des commerces et de promouvoir le «consommez local».

>>>> Les commerçants sont invités à s'inscrire ou à mettre à jour les données de la fiche d'identité du commerce, horaires d'ouverture, moyens de communication, sites en ligne et à diffuser largement cet annuaire.

>>> Commerçants, comment s'inscrire ?

Téléchargez le questionnaire sur le site internet de Terre de Provence Agglomération, renseignez-le et retournez-le à l'adresse suivante : promotion.mde@terredeprovence-agglo.com ou connectez-vous sur <http://sig.terredeprovence-agglo.com> et suivez le tutoriel

📞 04 90 20 59 00

↳ Démarrage de la démarche esprit client

Terre de Provence va déployer sur une période de deux ans (2022-2023) la démarche qualité Esprit Client, proposée par la Chambre de Commerce et d'Industrie du Pays d'Arles, sur les 13 communes du territoire intercommunal.

Cette opération qui consiste à proposer aux commerces de centre-ville un accompagnement pour améliorer l'attractivité et l'accueil au sein de leur établissement a démarré par la commune de Cabannes, et sera progressivement étendue aux autres communes.

Les commerces volontaires pourront ainsi bénéficier de la

prise en charge par Terre de Provence des frais d'inscription à cet accompagnement.

Au total ce sont près de 300 commerces qui pourront bénéficier de cette opération.



>>> Corinne CHABAUD, Présidente de Terre de Provence, Stéphane PAGLIA, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Pays d'Arles et Pierre-Hubert MARTIN Vice-Président de Terre de Provence en charge du développement économique signent la convention ESPRIT CLIENT.

↳ Initiative Pays d'Arles : les effets concrets d'un partenariat de longue date

Depuis plus de 25 ans, avec le soutien financier de Terre Provence, Initiative Pays d'Arles accompagne les entrepreneurs dans leur projet de création et reprise d'activités.

Ce partenaire a en effet pour objet de déceler et de favoriser l'initiative créatrice d'emplois par la création ou la reprise d'entreprise, par l'octroi d'une aide financière sans garantie ni intérêt, par l'accompagnement et le parrainage des porteurs de projet ainsi que par le suivi technique des activités financées.

En 2021, 54 projets ont été aidés sur le territoire intercommunal.

Parmi ceux-ci, l'ouverture de commerces concentrée entre Noves et Châteaurenard avec une remise de chèque organisée début avril. L'occasion de découvrir de jeunes entrepreneurs dynamiques.

Nous remercions Chez Les Filles, Le Panier Novais, Agency Immobilier, Les Glycines d'Antan, Tête en l'hair, Lenny&Me, Maison Lamotte et Green Tonic pour leur accueil chaleureux !



>>> Remise de chèques : Josiane Domini-JAUFFRET, Présidente d'IPA, Fanny DURANO «LennyMe», Marcel MARTEL, maire de Châteaurenard, Pierre-Hubert MARTIN, Vice-Président, Corinne CHABAUD, Présidente de Terre de Provence, Alexis HERAT «Green Tonic»



En 2021

123 projets accueillis,
54 financés
313 500 € de fonds engagés
dont 13 commerces.

En 2022

27 projets accueillis et en cours d'accompagnement
7 financés à ce jour
85 500 € de fonds engagés
dont 3 commerces



>>> Remise de chèques : Josiane Domini-JAUFFRET, Présidente d'IPA, Corinne CHABAUD, Présidente de Terre de Provence, Arnaud COLOMBET, « Le Panier Novais », Magali LAMOTTE «Maison Lamotte», Georges JULLIEN, Maire de Noves, Pierre-Hubert MARTIN Vice-Président

↳ Dispositif «Treiz'local» : le chèque cadeau 100 % local

Le dispositif « Treiz'Local » proposé par la Chambre de Commerce et d'Industrie du Pays d'Arles permet aux chefs d'entreprise, collectivités ou particuliers d'acheter des titres cadeaux pour leurs salariés, clients ou proches. Ces derniers les utilisent dans les commerces du territoire affiliés pour soutenir leur activité et inciter les particuliers à consommer localement.

Pour les commerçants, il s'agit d'un moyen simple, efficace et sécurisé de fidéliser leur clientèle, attirer de nouveaux clients, améliorer leur visibilité en se référant en ligne, dans un répertoire des commerces affiliés, et d'augmenter leur chiffre d'affaires.

L'affiliation est gratuite.
Info : www.treizlocal.com/accueil



COMMENT ÇA MARCHE ?



Le PIG, un dispositif partenarial

Le Programme d'Intérêt Général est un dispositif partenarial qui présente l'avantage, pour les propriétaires, de mobiliser les aides de plusieurs financeurs publics au profit de leur projet de réhabilitation. Les communes de Terre de Provence se sont ainsi toutes mobilisées pour chacune apporter un soutien financier complémentaire à celui de Terre de Provence.

Les propriétaires pourront aussi s'appuyer sur les aides de l'ANAH, du Conseil Régional et du Conseil Départemental, tous mobilisés au côté de Terre de Provence !



>>> Vous avez un projet ?

Retrouvez toutes les informations de ce nouveau dispositif dans la rubrique «Notre quotidien» puis «Habitat» puis «Habiter mieux en Terre de Provence» du site internet de la Communauté d'Agglomération

www.terredeprovence-agglo.com



TRAVAUX DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

- changement de fenêtres,
- isolation des combles,
- installation d'une pompe à chaleur...



TRAVAUX D'ADAPTATION A LA PERTE D'AUTONOMIE

- Installation monte-escaliers,
- installation d'une douche de plain-pied ou de barres d'appui,
- création de rampes d'accès...



POUR RENOVER UN LOGEMENT A LOUER

pour la sécurité et la salubrité de l'habitat, dans le cadre de travaux lourds ou d'une rénovation énergétique

[FOCUS]

Focus sur l'action en secteurs renforcés : qu'est-ce que c'est ?

Suite à une étude sur le terrain, quatre périmètres ont été sélectionnés pour faire l'objet d'une action renforcée en matière de lutte contre l'habitat indigne : il s'agit des centres anciens de **Barbentane, Cabannes, Orgon et Rognonas**. Sur ces secteurs, des aides aux travaux spécifiques pourront être mobilisées en cas de moyenne dégradation, grande dégradation, de situation de péril et/ou d'insalubrité.



PERMIS DE LOUER :

l'agglo étend son action en matière de lutte contre l'habitat dégradé

Depuis 2018, Terre de Provence s'est engagée aux côtés de la commune de Châteaurenard pour la lutte contre l'habitat indigne dans le secteur du centre ancien avec l'instauration du permis de louer.

Ce dispositif permet de veiller à la qualité générale du parc de logements privés en soumettant la location à une autorisation préalable, pour une toute première mise en location ou lors d'un changement de locataire. Le permis de louer doit ainsi permettre de repérer les logements locatifs présentant un risque manifeste pouvant porter atteinte à la sécurité ou à la santé des occupants et d'accompagner le cas échéant les propriétaires bailleurs concernés à remettre en état leur bien, grâce notamment aux aides déployées dans le cadre de l'OPAH-RU menée par la commune.

S'appuyant sur cette première expérience et ses résultats, c'est tout naturellement que la décision a été prise, dans le cadre de la mise en place du programme d'Intérêt général (PIG), d'étendre prochainement à de nouvelles communes volontaires ce dispositif, sur le périmètre des « centres anciens » des communes de Barbentane, Cabannes, Rognonas et Orgon. Comme sur la commune de Châteaurenard, les bailleurs pourront être accompagnés dans la remise en état de leur bien par des aides dans le cadre cette fois-ci du PIG intercommunal.



>>> Entre Plan d'Orgon et Rognonas,
22,5 km de voie verte aménagés
par le Département

MOBILITE

Schéma directeur cyclable :
La phase diagnostic achevée

Le territoire de Terre de Provence comptabilise en 2020 43 km d'infrastructures cyclables, avec une part modale de déplacement en vélo de 1.2% alors que l'objectif national est fixé à 9% à l'horizon 2024.

Les marges de progression sont donc importantes ; ce constat a conduit les élus de Terre de Provence à missionner le bureau d'études IMMERGIS pour la réalisation d'un diagnostic de l'ensemble des voies de circulation du territoire afin de définir les aménagements permettant leur utilisation sécurisée par les vélos.

L'objectif principal est en effet de favoriser l'usage du vélo comme mode de déplacement entre les communes, en se basant sur le réseau viaire existant et les aménagements ou itinéraires tels que les Bords de Durance, la Voie Verte, l'Euro Vélo 8 en les complétant par des connexions continues et sécurisées pour l'usage quotidien du vélo.

Ce diagnostic a ainsi permis de définir plusieurs axes de travail dont la connexion des communes à la Voie Verte du département, le développement d'un réseau de pistes cyclables le long de la Durance, la connexion entre les communes, la desserte intra-communale des équipements générateurs de trafic (écoles, services publics, commerces, stades) sans oublier la connexion avec les territoires voisins.

En attendant l'aménagement des connexions, vous avez la possibilité de découvrir les cinq boucles touristiques créées par Terre de Provence mais aussi d'emprunter les 22,5 km de voie verte aménagés par le Département le long de la Durance entre Plan d'Orgon et Rognonas.

Cette piste, au cœur de la nature, emprunte l'ancienne voie ferrée et répond à de fortes exigences environnementales.



TRANSPORTS-SCOLAIRES

Ouverture des inscriptions
aux transports scolaires

A partir du 7 juin, vous pouvez inscrire ou renouveler l'inscription de votre enfant aux transports scolaires de Terre de Provence. Si vous habitez l'une des treize communes de Terre de Provence Agglomération et que votre enfant fréquente un établissement scolaire public ou privé de Châteaurenard, Orgon, Rognonas ou Saint-Andiol, connectez-vous à la plateforme d'inscription accessible depuis la page d'accueil du site internet de Terre de Provence dans la rubrique «en 1 clic» > «transport».

Pour plus d'information :

- Sur Internet www.terredeprovence-agglo.com rubrique « Notre quotidien » puis « Se déplacer »
- Par mail transports-scolaires@terredeprovence-agglo.com en laissant mes coordonnées téléphoniques
- Par téléphone au 04 32 61 06 14
- Auprès des **conseillers numériques de Terre de Provence** présents en mairie de votre commune (permanences consultables sur le site de Terre de Provence).



(WEB)

Le site de Terre de Provence fait peau neuve !

La nouvelle version du site internet de Terre de Provence est en ligne. Cette nouvelle mouture plus complète répond davantage aux besoins actuels des usagers. Tout comme le site de l'Office de Tourisme Intercommunal, ce nouveau site reprend l'identité visuelle de la communauté d'agglomération et propose une architecture moderne et ergonomique.

L'organisation des contenus a été améliorée et l'accès à l'information facilité. Une barre indiquant l'accueil et les cinq grandes rubriques « Mon agglo », « Grands projets », « Notre quotidien », « S'évader », « Entreprendre » est ainsi accessible et mise en évidence dès la page d'accueil et sur n'importe quelle page du site.

Grâce à la rubrique « en 1 clic », les usagers ont également désormais un accès direct et rapide aux services de la communauté d'agglomération. Vous pouvez notamment prendre un rdv en déchetterie, inscrire votre enfant aux transports scolaires, consulter les revues intercommunales.

Les annuaires, les cartographies, l'agenda détaillé font aussi partie des nouveautés.

Plus dynamique et enrichi de nouvelles fonctions, ce site s'affiche comme un outil pratique

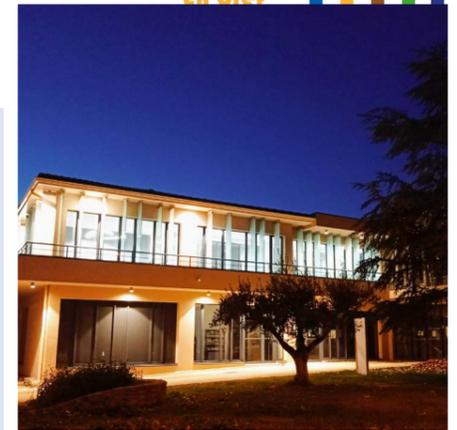
permettant à l'internaute une navigation intuitive et optimale.

Entièrement « responsive », ce nouveau site peut également être consulté facilement sur smartphone ou tablette, en plus de l'ordinateur ; il s'adapte en effet à tous les écrans.

En quête d'informations sur Terre de Provence ?

Toute l'année, suivez l'actualité de la Communauté d'Agglomération sur les réseaux sociaux, le web ou le mag' de l'agglo. Pour ne rien manquer, abonnez-vous à l'Infolettre ! Vous y retrouverez les événements, l'actualité, l'agenda, les offres d'emploi, les marchés publics...

Pour s'inscrire, il suffit de se connecter sur www.terredeprovence-agglo.com (rubrique « newsletter », en bas à droite de la page d'accueil du site).



(TRAVAUX)

Une première étape vers le regroupement des services sur le même site !

L'extension des locaux du siège de Terre de Provence réalisée par la commune d'Eyragues accueille aujourd'hui certains services de l'intercommunalité.

Lumineux, moderne, fonctionnel et spacieux, ce bâtiment propose aux agents et visiteurs un espace d'accueil, des bureaux, une salle de réunion.

Le bâtiment est entièrement accessible avec la création d'un ascenseur pour permettre un accès aisé aux personnes à mobilité réduite.

Une seconde étape est programmée en 2022, avec la réhabilitation des anciens bâtiments. L'objectif étant de réunir dans un seul et même lieu tous les services de Terre de Provence aujourd'hui installés sur des sites éloignés.

TOURISME

Toute la Provence en une Terre

Retour sur la Fréquentation touristique des vacances de Pâques dans le département 13

Conjoncture internationale et inflation ne semblent pas avoir freiné les départs des français vers les Bouches-du-Rhône durant les vacances de printemps.

Entre le samedi 9 avril et le vendredi 6 mai 2022, la fréquentation touristique française s'est accrue de 16% par rapport à 2019 (année de référence pour un tourisme hors crise sanitaire). Les vacances de Pâques constituent le lancement de la saison touristique pour notre département. Lancement réussi selon les données recueillies jusqu'à présent.



Retour progressif de la clientèle étrangère

Après 2 années en retrait, on observe dès la fin du 1^{er} trimestre un retour des principales clientèles étrangères.

71%

des Français prévoient de partir en vacances cet été

34%

parmi eux 34% ne savent pas encore où ils partiront

Les perspectives pour cet été

source ADN Tourisme et CRT de France

Enquête de Fréquentation touristique et jeu concours : Gagnez vos prochaines vacances dont 3 séjours de prestige !



Habitants de Terre de Provence, la Région a besoin de vous : si vous avez effectué un séjour d'au moins une nuit en région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur de novembre 2021 à novembre 2022, participez à une enquête touristique en ligne ou en vous rendant à l'Office de Tourisme de Terre de Provence pour tenter de gagner vos prochaines vacances.

Les plus chanceux pourront remporter l'un des trois séjours de prestige au sein de trois grands hébergements touristiques cinq étoiles (**La Bastides de Moustiers*****, la Coquillade Village*****, le Clos des Roses*******).

Les données recueillies vont permettre de mieux connaître les visiteurs accueillis sur le territoire régional, leurs attentes et leurs centres d'intérêt, afin de proposer et développer une offre et des actions touristiques ciblées par rapport à ces retours.

Comment participer ?

Vous avez effectué un séjour d'au moins une nuit dans la région en dehors de votre résidence principale. Vous pouvez alors participer en remplissant le questionnaire via le flash code ou le lien

<https://tourisme-regionsud.enquetes.bva.fr>
Nous vous remercions par avance de votre participation !



©LePtitReporter - Olivia Köhler (Verquière)



Fair Guest
E - RÉPUTATION

Myterredeprovence.fr : suivez les avis pour vous guider dans votre découverte du territoire !

Depuis quelques semaines, le site internet de l'Office de Tourisme, www.myterredeprovence.fr, intègre une nouvelle application nommée Fairguest pour accompagner les habitants et les visiteurs dans leur consommation touristique sur le territoire de Terre de Provence et les aider à faire leur sélection de prestataires touristiques à l'aide des avis de clients en ligne.

Comment ? Une note apparaît sur les pages des prestataires touristiques tels que les hôtels, campings, restaurants... afin de vous permettre de choisir plus facilement l'établissement qui vous correspond. Il s'agit également d'une aide pour vous donner confiance sur la base des avis d'utilisateurs de ces prestations.

Cette note est une moyenne d'avis et de notes recueillis sur plus de 20 sites différents tels que : Booking, Airbnb, TripAdvisor, la Fourchette, Hotel.com...

[INF I PRO]

Vous êtes propriétaire d'un établissement touristique dans une des 13 communes du territoire ? N'hésitez pas à contacter l'Office pour activer votre compte professionnel : c'est un service qui vous est proposé gratuitement.

Pour les consommateurs, le premier vecteur d'information aujourd'hui est internet, il en devient un enjeu majeur pour l'image de votre établissement touristique sur le web : la réputation, à travers les

avis clients en ligne, est devenue le critère numéro 1 de choix d'un établissement touristique.

L'équipe de l'Office peut vous accompagner dans l'analyse et la modération de vos avis. Vous pourrez ainsi exprimer votre droit de réponse en quelques clics.

Un widget peut être intégré à votre site internet pour valoriser votre notoriété en ligne : n'hésitez pas et contactez l'Office de Tourisme de Terre de Provence.

9,4

Excellent

100 % des voyageurs ont apprécié



CONTACT

Office de Tourisme Intercommunal de Terre de Provence | 20 Cours Carnot | 13160 CHATEAURENARD

>>> accueil.oti@terredeprovence-agglo.com T. 04 90 24 25 50 >>> www.myterredeprovence.fr

En direct des communes

Barbantane - Cabannes - Châteaurenard - Eyragues - Graveson - Maillane
Mollégès - Noves - Orgon - Plan d'Orgon - Rognonas - Saint-Andiol - Verquières

*** Plan d'Orgon

PLAN D'ORGON ***

L'esplanade de la gare, un poumon vert au cœur du village !

Depuis le mois de juin 2021, Plan d'Orgon bénéficie d'un nouvel espace paysager, «L'esplanade de la gare». Créé sur l'ancienne friche de la gare, son aménagement témoigne d'un passé ferroviaire important. Les allées piétonnes et

cyclistes suivent le tracé des rails conservés. Elles sont agrémentées de massifs arborés et d'essences végétales variées. La fontaine provençale apporte sa touche de fraîcheur.

Une invitation à la détente où chacun peut y pratiquer du sport, flâner ou se poser tout simplement. De nombreux Planais se sont appropriés le lieu et s'y retrouvent régulièrement.

A découvrir sans tarder !



MOLLEGES

L'accueil de loisir a vu le jour sur Mollégès en juillet 2021. Plus de 127 enfants ont pu en bénéficier en été. Fort de son succès il a été décidé de le maintenir tous les mercredis à partir de septembre 2021 et pendant les vacances scolaires.

Nous associons à cette réussite, l'office des sports mollegeois qui a permis la mise en place de nombreuses sorties très appréciés par les enfants.



SAINT-ANDIOL

Un village où il fait bon vivre

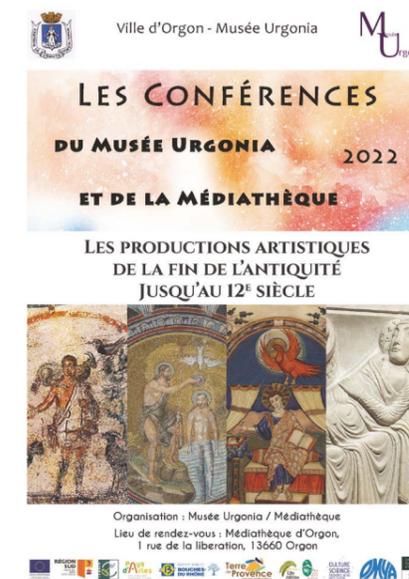
Saint-Andiol est un village qui se transforme, se reconstruit, se développe, et surtout s'embellit. En effet la protection, la restauration et la valorisation constituent des vecteurs à part entière du développement de la commune.

Le Maire et toute son équipe tiennent à maintenir la sécurité dans le village en installant des caméras de vidéosurveillance, mais aussi en réhabilitant la route nationale 7 et les rues du centre ancien.

Actuellement des travaux importants sont en cours autour de l'église Saint-Vincent, une nouvelle place agrémentée d'une halle verra le jour en 2022.

Prochainement c'est l'entrée nord du village qui sera en travaux, afin de relayer par une voie piétonnière les nombreux lotissements installés dans ce secteur vers le centre du village.

La noble tâche de préserver leur commune est l'enjeu majeur de leur engagement.



ORGON

Un programme culturel étoffé

Afin de continuer à promouvoir la culture sur Orgon, le Musée Urgonia en association avec la médiathèque Ed. Rostand étoffe son programme culturel en proposant pour l'année 2022 un cycle de conférences. Celui-ci sera entièrement dédié aux productions artistiques du Moyen Âge. Sept conférences en histoire de l'art, dispensées par Marie-Astrid Chazottes, vous permettront de découvrir entre autre l'art des catacombes à Rome, l'enluminure, l'orfèvrerie et les ivoires du haut Moyen Âge ainsi que la sculpture romane.

Renseignements
Musée Urgonia
04.90.73.09.54
www.musee-urgonia.fr



MAILLANE

Il y a deux ans nous avons fait le choix de mettre en place le dispositif de collecte des déchets sur des points d'apport volontaire multiflux. Après avoir validé les emplacements et les volumes des containers, nous travaillons sur l'aménagement et l'embellissement des sites.

En zone urbaine, pour tenir compte de l'accessibilité, de la présence de réseaux d'eau et d'électricité en sous-sol, d'arbres gênant le levage et pour le visuel, nous avons fait le choix de containers volumineux semi-enterrés. Sur les zones périphériques le choix s'est porté sur de l'habillage végétalisé. Progressivement nous continuerons à travailler sur l'embellissement car nous sommes convaincus que l'habillage et le nettoyage régulier incitent à respecter ces points de collecte et notre environnement. Bien évidemment, la collecte des déchets ne peut fonctionner sans le respect des consignes de tri des habitants et de la propreté des points de collecte.

Pour rappel, les encombrants doivent être déposés dans les déchetteries de Terre De Provence.

CABANNES

Notre territoire est riche de ses artisans

A l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine qui ont eu lieu les 18 et 19 septembre, la municipalité a proposé aux Cabannaises et Cabannais un parcours culturel et patrimonial.

La journée a débuté avec l'inauguration du Tableau des Maires qui recense les Maires de Cabannes de 1840 à nos jours. Pour mener à bien ce projet, il a été nécessaire d'effectuer des recherches aux Archives Départementales et dans le livre Histoire de Cabannes de Léopold VIDAU. Pour de cette oeuvre, nous avons fait appel à des artisans de Cabannes et des villages voisins : pour le bois Michel BARBERIS, pour la sculpture José DENIA et pour la décoration en peinture Daniel CLEMENT.

Un hommage est ainsi rendu à ces hommes de notre territoire qui, quelles que soient leurs opinions politiques, ont œuvré pour faire évoluer notre village en faisant preuve de courage et nous invitent ainsi à beaucoup de respect et d'humilité.

La visite a continué avec l'inauguration de la plaque de la Chapelle Saint-michel. Elle contient un QR-code qui permet une visite virtuelle, également accessible à l'adresse url suivante <https://youtu.be/xtnFKxx3Nd8>.

Le parcours s'est terminé à la Médiathèque Léopold VIDAU avec le vernissage d'une exposition de cartes postales anciennes consacrée au Cabannes d'Antan et une conférence sur ce sujet de Matthieu DESACHY, Directeur de la bibliothèque-musée l'Inguimbertaine à Carpentras. L'occasion de redécouvrir l'histoire du village et des scènes de vie datant du début du XXème siècle.



CHATEAURENARD

Quel bonheur de retrouver la qualité, le choix et la convivialité des HALLES



En cœur de ville, venez profiter chaque jour, du mardi au dimanche de 7h30 à 14h, d'un petit marché de producteurs et de commerçants passionnés.

Poissonnerie, boucherie-charcuterie, primeur, volailler, traiteurs, épicerie fine ainsi que les délicieux petits plats (à déguster sur place ou à emporter) concoctés par le chef cuisinier Fred Nalais ou La broche du pirate, sont à découvrir sans tarder !

Sous l'impulsion de la municipalité qui a, dans un temps record, redonné vie à ce lieu cher aux Chatearenardais, « LES HALLES » accueille depuis peu l'entreprise « Verre Olive », qui comble les amateurs d'huile d'olive AOP et spécialités locales.

« Châteaurenard, ma nouvelle destination shopping & saveurs ! » - Parkings gratuits.

NOVES

Le Théâtre de Verdre, une place culturelle d'exception

La commune a grandement investi pour faire du Théâtre de Verdre une place culturelle à la hauteur du potentiel de ce site exceptionnel.

Désormais, la capacité est portée à 1 000 personnes. Entre autres manifestations, Charlélie Couture et Massilia Sound System ont conquis les spectateurs en 2021, à guichet fermé.

Gageons que ce magnifique théâtre rayonne au niveau de la Communauté d'Agglomération et au-delà.



>>> Le programme 2022 est consultable sur noves.fr >>> Pour toutes informations concernant la location du théâtre, contactez le service communication et animations culturelles : communication@noves.fr.

GRAVESON, Un temple du sport pour les associations et la jeunesse gravesonnaises !

Le chantier du complexe sportif est maintenant achevé ! Idéalement situé aux abords du stade de la Roulade et de ses installations et à proximité des écoles, ce temple du sport est réparti sur 16 161 m² de terrain pour une superficie de 1 941 m².

Classé « Établissement recevant du Public » de type X (établissement couvert sportif & salle omnisports et salle éducation sportive), il peut accueillir 300 à 700 personnes et permettre aux écoliers, membres des associations et au Centre de loisirs la pratique de sports divers (volley-ball, tennis, hand-ball, badminton, basket-ball, judo, escalade...).

Ce lieu deviendra par essence un endroit convivial rassemblant toutes les générations autour de valeurs



communes dans un cadre verdoyant et doté d'un parking de 200 places.

La commune a recruté deux agents en charge du complexe sportif dans son intégralité. Un bel outil prêt à être utilisé pour les associations et la jeunesse gravesonnaises !

EYRAGUES

De nouvelles places pour les pitchouns !



Pour répondre aux attentes de familles de plus en plus nombreuses à rechercher un mode de garde en collectivité pour leurs tous jeunes enfants, la Municipalité a amorcé les démarches de construction d'une mini-crèche qui sera inaugurée en début d'année 2023.

Située dans le nouveau lotissement les Craux Sud à la sortie du village, en direction de Saint-Rémy-de-Provence, elle permettra l'accueil de 12 enfants de moins de trois ans.

Les travaux d'agrandissement de l'actuelle crèche qui jouxte les écoles sur la Traverse Serge ROCHETTE sont maintenant terminés et six « pitchouns » supplémentaires ont intégré l'effectif de « La Cabriole » depuis la mi-avril.

ROGNONAS

Réalisation de 3 logements avenue du Général de Gaulle à Rognonas

La commune a acheté récemment le foncier nécessaire afin de permettre une continuité de piste cyclable entre la route de la montagnette (RD35) et l'avenue du Général de Gaulle (RD570n).

Sur le foncier restant a été construit un bâtiment avec 3 logements sociaux financés et gérés directement par la commune de Rognonas.

Ces appartements sont loués depuis le 1er avril 2022.

Un mur anti bruit a été réalisé en limite de parcelle afin de protéger les futurs locataires des nuisances sonores de la RD570n. Afin de conserver un maximum de clarté, trois panneaux en verre sont intégrés à ce mur.



**NOUVEAU
SERVICE**

Trois conseillers numériques vous accompagnent !

«La possibilité pour chacun d'être autonome»

Vous soutenir dans votre usage quotidien du numérique

Apprendre à utiliser une tablette, un ordinateur, un smartphone,
Envoyer, recevoir, gérer ses courriels,
Ecrire un courrier (base traitement de texte, outils bureautiques),

Vous accompagner dans vos démarches en ligne

Créer un compte France connect, CAF, Pôle Emploi...
Utiliser les services de vos communes et votre intercommunalité,

Vous informer sur les enjeux du numérique et des réseaux sociaux

Sécuriser vos navigations sur internet,
Apprendre à gérer, protéger vos données personnelles, et effacer vos traces sur le web.

Ateliers
collectifs

Ateliers
individuels



Renseignements et prise de rendez-vous

Orianna LARDANCHET - 07 77 84 92 33

pour les communes de Cabannes, Noves, Saint-Andiol et Verquières

Gaël ESTARLICH - 07 77 91 72 10

pour les communes de Barbentane, Eyragues, Graveson et Maillane

Amine MOQTAD - 06 22 54 42 72

Châteaurenard, Mollégès, Orgon et Plan d'Orgon



**CONSEILLER
NUMÉRIQUE**
France
services

www.terredeprovence-agglo.com

